

SYLLABUS DE COURS

Année d'étude - parcours	M2 Droit des personnes et des familles
Intitulé du cours	Atelier pluridisciplinaire de bioéthique
Semestre	2
Objectifs et compétences développées	<p>Objectif : étudier de façon pluridisciplinaire un objet de recherche de la bioéthique</p> <p>Compétences développées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recherche et collecte d'information - Analyse, raisonnement et argumentation - Méthodologie de la recherche pluridisciplinaire - Présentation des résultats - Travail collaboratif - Comprendre les enjeux éthiques, économiques, juridiques, médicaux, philosophiques et sociaux liés à l'utilisation de l'information
Contenu et moyens pédagogiques	<p>Sur une journée, les étudiants de master de plusieurs disciplines (économie, droit, philosophie, médiation des sciences, médecine, anthropologie, sociologie, santé publique notamment) travaillent en ateliers sur un thème de la bioéthique.</p> <p>Une équipe d'enseignants-chercheurs et de professionnels de la santé encadre ces travaux : détermination des notions fondamentales, méthodologie de travail pluridisciplinaire, ateliers à partir de questions précises, restitution des travaux en assemblée plénière. Ces ateliers sont organisés en partenariat avec l'ERENA (Espace de Réflexion Ethique Nouvelle Aquitaine). Thèmes déjà traités (fin de vie, génétique, neuroamélioration, PMA, prélèvements d'organes).</p>
Pré-requis	Ouverture d'esprit sur les autres disciplines et leurs méthodologies – capacité à exposer de façon claire et accessible les notions fondamentales de la discipline juridique.
Modalités d'évaluation	Évaluation de la participation – de la pertinence des propositions réalisées – de la présentation des résultats
Références bibliographiques	H. Dumont, Antoine Bailleux, « Esquisse d'une théorie des ouvertures interdisciplinaires accessibles aux juristes », Droit et société 2010/2 (n° 75) , pages 275 à 293